Équipement de protection individuelle

Message important adressé à toute personne travaillant avec des pesticides

Lisez toujours les mises en garde figurant sur l'étiquette du pesticide avant de manipuler ce dernier

Les étiquettes de pesticides portent des instructions précises sur la façon dont ils sont censés être utilisés ainsi que les mesures à prendre pour protéger votre entourage et vous-même contre l'exposition. Il vous incombe de prendre connaissance de ces instructions et de les suivre. Parmi les étiquettes, on trouve des autocollants, des vignettes, des notices explicatives, des dépliants et des bandes qui sont appliqués ou attachés à l'emballage du produit.

Il est souvent nécessaire de porter un équipement de protection individuelle (EPI) lors de la manipulation de produits à usage commercial ou à usage restreint. Par EPI, on entend tout vêtement ou équipement que vous portez pour réduire au minimum l'exposition aux pesticides et protéger votre santé. Exemples : des gants non doublés résistant aux produits chimiques, des chaussures résistant aux produits chimiques, un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes, un respirateur. Des études ont montré que le fait de porter des gants et des chaussures résistant aux produits chimiques peut considérablement réduire l'exposition.

Comme les pesticides ont des utilisations spécifiques, les instructions figurant sur l'étiquette indiqueront l'EPI précis à porter ou à utiliser. Santé Canada détermine le type d'EPI à porter en se fondant sur un examen scientifique approfondi de la combinaison des facteurs de risque suivants :

- la toxicité du pesticide;
- la formulation (poudre, liquide, autres);
- le genre d'activité (mélange, chargement, pulvérisation);
- l'ampleur de l'exposition (pendant quelques minutes ou répétée au cours d'une vie).

Il est primordial de se laver régulièrement les mains et le visage avec de l'eau et du savon. Il est recommandé d'avoir de l'eau et du savon à portée de main quel que soit l'endroit où l'on travaille.

Portez l'EPI recommandé et utilisez tout équipement spécialisé indiqué sur l'étiquette pour :

- le mélange, le chargement, l'application (par exemple, la pulvérisation), le nettoyage et la réparation;
- la manipulation d'une denrée qui a été traitée aux pesticides ou d'un équipement qui a été utilisé pour l'application d'un pesticide;
- retourner dans une zone qui a été traitée aux pesticides.

Canada

À faire

- Lisez l'étiquette. Tous les renseignements importants dont vous avez besoin s'y trouvent.
- Portez toutes les pièces d'EPI recommandées sur l'étiquette.
- Conservez les pesticides conformément aux énoncés de l'étiquette. Pour certains pesticides à usage agricole, il peut s'agir de les conserver dans une zone verrouillée, aérée et signalée par un panneau.
- Lavez-vous régulièrement les mains, surtout avant de manger, de boire, de fumer et d'aller aux toilettes.
- Informez les personnes se trouvant à proximité des lieux traités aux pesticides.
- Débarrassez-vous des contenants de pesticides conformément à l'énoncé de l'étiquette.

À ne pas faire

- Ne conservez pas les pesticides dans des contenants non étiquetés.
- N'utilisez un pesticide donné que pour l'utilisation prévue.
- N'utilisez pas plus de pesticide que ne le recommande l'étiquette.
- N'inhalez pas le brouillard de pulvérisation ni la poussière de pesticides.
- Ne brûlez pas les pesticides ni les contenants de pesticides.
- Ne versez pas les pesticides dans les tuyaux d'évacuation.

Délai de sécurité

Le délai de sécurité (DS) est la période de temps après l'application d'un pesticide au cours de laquelle l'accès à une zone traitée doit être restreint. Ce délai permet aux résidus de pesticides de se dégrader et d'atteindre des concentrations qui ne posent pas de risques pour la santé. Il incombe aux applicateurs de pesticides d'en informer les employés et toute autre personne qui se trouveraient sur le site après l'application d'un pesticide pendant qu'un DS est en vigueur. Des renseignements sur le DS figurent sur l'étiquette du produit.

Délai d'attente avant la récolte

Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) est la période comprise entre la dernière application d'un pesticide et la récolte d'une culture. Il est important de respecter les DAAR pour prévenir des concentrations dangereuses de résidus de pesticides sur les cultures vivrières. Les valeurs des DAAR, généralement données en jours, figurent sur l'étiquette du produit.

Zone tampon

Une zone tampon est une zone protégée se trouvant entre une aire traitée aux pesticides et un milieu ou un habitat sensible (exemples : rivières, lacs, forêts, zones résidentielles) qui ne doit pas être exposée aux pesticides. Il est important de respecter les instructions relatives aux zones tampons pour protéger le milieu ambiant contre la dérive de pulvérisation des pesticides qui se produirait par l'entremise de l'air, du sol ou de l'eau. Les renseignements sur les zones tampons figurent sur l'étiquette du produit.

Entretien et utilisation appropriés de l'EPI

- Conservez l'EPI hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Évitez de toucher les surfaces « propres » lorsque vous portez un EPI (exemples : volant, poignées de porte, plans de travail) ou nettoyez ces surfaces à fond par la suite avec de l'eau et du détergent.
- Ne jamais fumer, manger, boire, ou utiliser les toilettes après avoir manipulé des pesticides sans vous être lavé les mains.
- Lavez l'extérieur des gants avant de les retirer.
- Si un pesticide pénètre dans l'EPI, retirez immédiatement vos vêtements, prenez une douche ou lavez-vous à fond et enfilez des vêtements propres.
- Retirez l'EPI à un endroit déterminé à l'avance et séparé des aires d'habitation et des espaces de travail.
- Lavez-vous les mains et le visage, ainsi que toute partie de la peau ayant été exposée.
- Après chaque utilisation, les respirateurs doivent être conservés dans un sac plastique scellé, et ce, pour prolonger la durée de vie du filtre.
- Changez régulièrement les filtres à cartouche du respirateur.
- Réparez ou remplacez l'EPI s'il est déchiré ou endommagé.
- Après avoir utilisé des pesticides, prenez une douche et enfilez des vêtements propres.

Comment laver les vêtements d'un EPI

- Traitez tous les vêtements que vous avez portés pendant l'utilisation d'un pesticide comme s'ils étaient contaminés et manipulez-les avec des gants résistant aux produits chimiques.
- Lavez les vêtements après chaque utilisation de pesticide séparément de toute autre lessive familiale.
- Utilisez de l'eau chaude et du détergent liquide pour grosse lessive, réglez la laveuse au niveau d'eau le plus élevé et au cycle de lavage le plus long.
- Si les vêtements de l'EPI sont très sales, lavez les deux ou trois fois.
- Une fois que le lavage est terminé, faites faire à la laveuse un cycle complet avec du détergent.
- Si possible, faites sécher les vêtements sur une corde.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec le Service de renseignements sur la lutte antiparasitaire de Santé Canada au 1-800-267-6315.

ISBN 978-1-100-92086-3
Numéro de catalogue : H114-19/4-2009F